

Le conseil municipal, après délibération :

- APPROUVE les ouvertures de crédits au budget 2025 à hauteur de 25% pour les chapitres et budgets suivants :

		Budget 2024	Crédits à ouvrir en 2025 (25%)
Budget général	Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles	61 951 €	15 487,75 €
	Chapitre 21 – Immobilisations corporelles	459 789,88 €	114 947,47 €

		Budget 2024	Crédits à ouvrir en 2025 (25%)
Budget EQUIPEMENTS TOURISTIQUES	Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles	48 000 €	12 000 €
	Chapitre 21 – Immobilisations corporelles	65 672 €	16 418 €

		Budget 2024	Crédits à ouvrir en 2025 (25%)
Budget EAU-ASSAINISSEMENT	Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles	60 150 €	15 037,50 €
	Chapitre 21 – Immobilisations corporelles	182 500 €	45 625 €

- DEMANDE au Maire d'informer le Conseil municipal lors de la séance suivante du montant de l'investissement déjà réalisé sur l'exercice 2025
- ANNULE et REMPLACE la délibération 2024- 94 par la présente délibération

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous

Gresse-en-Vercors, le 18 février 2025

Monsieur Jean-Marc BELLOT

Maire

